

La co-intervention en classe de terminale

En classe de terminale de baccalauréat professionnel, les heures de co-intervention peuvent être mobilisées au-delà des disciplines préconisées en seconde et en première. Les établissements pourront, ainsi, **organiser la co-intervention entre les enseignements professionnels et d'autres disciplines d'enseignement général**, mettre en place un « atelier de philosophie ou renforcer l'horaire dédié à l'accompagnement pour le projet post baccalauréat de l'élève vers une poursuite d'études supérieures ou vers une insertion professionnelle.

Objectifs

Apporter une réponse pédagogique adaptée au parcours de formation de l'élève

Heures

Volume horaire annuel élève :
26h soit 1h hebdomadaire sur le nombre de semaines de présence effective en établissement (28 semaines réglementaires).

Cadre de mise en œuvre

Les établissements peuvent choisir de consacrer les heures à une ou plusieurs modalités proposées ci-dessus en les combinant à la condition de s'assurer que le temps d'apprentissage pour les élèves soit suffisant et significatif au regard des objectifs attendus de la mesure.

Le choix des modalités est examiné en conseil pédagogique et peut être construit à l'échelle d'une classe, de plusieurs classes ou de l'établissement. Ce choix est opéré en accord avec les besoins des élèves.

- Maintien de la co-intervention enseignement professionnel et français/enseignement professionnel et mathématiques-physique-chimie
- Mise en place de la co-intervention enseignement professionnel et histoire-géographie ou enseignement moral et civique, ou langue vivante, ou arts appliqués et cultures artistiques, ou éducation physique et sportive
- Atelier de philosophie
- Renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement au choix d'orientation pour les modules de poursuite d'études supérieures ou d'insertion professionnelle



La co-intervention - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

La co-intervention dans la voie professionnelle - Eduscol

Dans la classe



L'élargissement de la co-intervention à l'ensemble des enseignements généraux en classe de terminale vient renforcer la lisibilité pour les élèves du sens des enseignements généraux, par leur articulation avec les enseignements professionnels. Il vient renforcer l'acquisition de compétences transversales, associant culture générale humaniste et culture professionnelle dans un projet pédagogique commun.

La mise en place d'un atelier de philosophie encourage la pratique d'un dialogue construit, mais exclut la simple discussion ou l'échange plus ou moins libre et spontané d'opinions. Il conduit les élèves à savoir prendre de la distance par rapport à leurs opinions, à clarifier des notions fondamentales dont il est fait un usage quotidien, à travailler le langage et développer l'esprit critique.

Le renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement au choix d'orientation pour les modules de poursuite d'études supérieures ou d'insertion professionnelle permet d'approfondir le travail sur l'orientation post-bac et d'accompagner les élèves dans leur parcours.

Témoignages



La co-intervention - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

La co-intervention dans la voie professionnelle - Eduscol